



La Panthère

NUMÉRO

30

Décembre
2012

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : avenue des Liserons, 31 Bte 17 à 1020 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. : (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, avenue de l'Araucaria 102 à 1020 Bruxelles

Tél. : (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@coditel.net

Site 19 ACh : [http:// www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be) Site FRACH : <http://start.at/rach>

Compte : 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de ASBL 19 ACh

Le Mot du Président

Nous sommes de nouveau à la veille d'une assemblée générale, qui aura lieu dix ans après l'AG constitutive de l'asbl des Officiers du 19 ACh, qui devait donner naissance un an plus tard à notre asbl actuelle.

Le bébé est devenu adulte, se porte plutôt bien et fonctionne je crois, à la satisfaction générale (si ce n'était pas le cas, prière de nous le faire savoir !).

Ne vous effrayez pas en voyant une convocation pour une AG extraordinaire, il ne s'agit que d'une procédure formelle, imposée par la loi, en vue du changement d'adresse du siège social.

Au nom du Conseil d'administration, je souhaite à tous une excellente fête de Sainte-Barbe et formule déjà mes meilleurs vœux pour 2013.

Rendez-vous le 26 janvier !

José Toussaint

Dans ce numéro

Transfert du siège social

AG extraordinaire – 10 janvier 2013

AG extraordinaire et ordinaire – 26 janvier 2013

In Memoriam

Excursion du 30 septembre 2012

Cotisation 2013 et Divers

Hommages

Transfert du siège social de notre association

Comme suite aux changements d'adresse de deux des administrateurs en charge de la gestion journalière de votre asbl, le transfert du siège social de l'association, établi pour l'heure au 31/17 de l'avenue des Liserons à 1020 Bruxelles vers le n° 44/3 de la rue François Couteaux à 1090 Bruxelles est, pour des raisons de commodités évidentes, devenu une nécessité. La nouvelle adresse proposée est celle du trésorier de votre association, qui est destinataire de nonante-cinq pour cent de la correspondance qui nous est adressée (extraits de compte, factures...)

Ce transfèrement a comme corollaire qu'il faille modifier l'article 2 de nos statuts et que pour cela, nous soyons, selon la loi, tenus d'organiser une assemblée générale (AG) extraordinaire.

Une telle assemblée requiert un quorum de présence de 2/3 des membres présents ou représentés et de même pour les votes. Atteindre ce quorum de présence est pratiquement illusoire. Aussi, la loi dispose qu'au cas où le quorum n'est pas atteint lors d'une première convocation de l'AG extraordinaire, une deuxième AG extraordinaire peut être convoquée au plus tôt quinze jours plus tard, et peut siéger valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Compte tenu de ce qui précède, vous trouverez dans cette édition :

1° **une convocation à l'AG extraordinaire du 10 janvier 2013 à 20 h 00.** Si vous avez l'intention de répondre positivement à cette convocation, il est important de nous renvoyer le talon réponse ci-dessous. Dans ce cas, si comme nous le pensons, nous constatons que le quorum ne nous permettra pas de tenir cette AG valablement, nous pourrions vous en prévenir afin de vous éviter un déplacement inutile.

2° **une convocation à l'AG extraordinaire du 26 janvier 2013 à 10 h 45** (en page 5), dans l'hypothèse où elle aurait été reportée par manque de présences le 10 janvier 2013.

Quant à l'AG annuelle ordinaire, elle se tiendra le 26 janvier également, en principe, dans la foulée de l'AG extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire – 10 Janvier 2013 - Convocation

Une assemblée générale extraordinaire de l'asbl 19 ACh est convoquée le 10 janvier 2013, à 20.00 heures, au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes, à 1000 – Bruxelles, dans le but de se prononcer quant au transfert du siège social de l'avenue des Liserons 31/17 à 1020 Bruxelles vers la rue François Couteaux 44/3 à 1090 Bruxelles.

Au cas où les quorums de présence et de vote requis, soit deux tiers des membres présents ou représentés, NE seraient PAS atteints, une deuxième assemblée générale extraordinaire sera convoquée le 26 janvier 2013, à 10 h 45, au Club Prince Albert, avec le même point à l'ordre du jour.

Si vous avez l'intention de participer à l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2013 à 20 h 00, il vous est instamment demandé de renvoyer le talon réponse ci-dessous.

N'oubliez pas que chaque membre ne peut disposer que de trois procurations (statuts). S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent lors de l'AG, ces procurations seront perdues. Seuls les membres effectifs en règle de cotisation à la date du 10 janvier 2013 peuvent prendre part ou se faire représenter à cette assemblée générale extraordinaire.

✂-----
TALON REPOSE à envoyer à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale - e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné

* assisterai à l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2013, à 20 h 00 au Club Prince Albert.(1)

* donne procuration à pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2013. (1)

Au cas où le quorum prévu légalement ne pourrait de toute évidence pas être atteint et où l'AG ne pourrait pas se tenir valablement le 10 janvier 2013 à 20 h 00, je demande à en être averti téléphoniquement ou par email :

:* au numéro de téléphone (1)

* à l'adresse e-mail(1)

Date et signature

(1) Barrer les mentions inutiles

Assemblée générale extraordinaire – 26 Janvier 2013 - Convocation

Si l'AG extraordinaire de l'ASBL 19 ACh, convoquée le 10 janvier 2013 à 20 h 00, N'a PAS pu siéger valablement faute du quorum requis, une nouvelle AG extraordinaire est convoquée le 26 janvier 2013 à 10 h 45 heures, au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes à 1000 – Bruxelles.

Le but est de se prononcer quant au transfert du siège social de l'avenue des Liserons 17/31 à 1020 Bruxelles vers la rue François Couteaux 44/3 à 1090 Bruxelles (talon d'inscription en page 5).

Assemblée générale ordinaire – 26 janvier 2013 - Convocation

L'assemblée générale ordinaire (AG) de l'ASBL 19 ACh se tiendra le 26 janvier 2013 à 11 h 00 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes, à 1000 Bruxelles.

Comme chaque année, nous attirons votre attention sur le fait qu'il est très difficile de se garer au Club.

Si vous ne pouvez participer à l'AG, vous avez la possibilité d'envoyer une procuration nominative ou vierge (voir page 5). Toutefois, n'oubliez pas que, conformément à nos statuts, chaque membre présent à l'AG ne peut disposer que de trois procurations. S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent à l'AG, ces procurations seront perdues.

Une collation (sandwiches et boissons rafraîchissantes) sera disponible au bar Rotonde à partir de 12 h 00.

Participation aux frais : 5 euros à verser avant le 18 janvier 2013 au compte 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de l'ASBL 19ACh à 1020 Bruxelles.

Le versement de votre participation aux frais fait office d'inscription à l'AG.

Si vous souhaitez assister à l'AG sans prendre la collation, ou si vous ne participez pas à l'AG, il vous est demandé de retourner, avant le 18 janvier 2013, le talon d'inscription ou la procuration (voir page 5) à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- approbation du procès-verbal de l'AG du 28 janvier 2012 ;
- situation de l'association – membres effectifs et adhérents ;
- rappel des activités depuis l'AG 2012 ;
- site Web 19 ACh ;
- situation financière et bilan 2012 ;
- rapport des membres chargés du contrôle des comptes ;
- approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2012 - décharge au conseil d'administration (CA) ;
- propositions d'activités pour 2013 ;
- propositions de budget 2013 et de cotisation pour 2014 ;
- membres chargés de la vérification des comptes 2013 ;
- points soulevés par 1/20e des membres (éventuellement) ;
- proposition de membre adhérent ;
- élection statutaire : UN poste d'administrateur est à pouvoir au sein du CA, en remplacement de René DEGEYE, notre regretté vice-président ;
- mise en place du nouveau CA

Il vous est rappelé que seuls les membres effectifs en règle de cotisation à la date du 26 janvier 2013 peuvent participer ou se faire représenter à ces deux assemblées.

Excursion du 30 septembre 2013 à Païry Daïza



Cette fois-ci nos invocations vers notre patronne sainte Barbe ont été exaucées. C'est en effet sous un soleil radieux que 127 participants accompagnés de 3 enfants de moins de 3 ans se sont réunis à l'entrée du site à 09 h 45.

Après les formalités administratives un peu lentes, compte tenu de la foule qui se pressait à l'entrée, nous sommes entrés dans ce magnifique parc animalier avec comme consigne de nous rassembler à midi au restaurant « L'Oasis ».

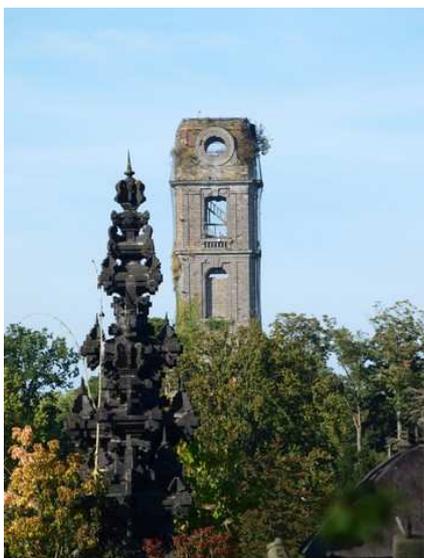
Chaque petit groupe a choisi librement de se rendre où le plan distribué à l'entrée l'attirait le plus. Un certain nombre de participants nous avait déjà accompagnés lors de notre 1^{ère} visite en 2000.

L'ensemble de nos membres s'est rassemblé comme convenu à l'Oasis où l'échange traditionnel des vieux souvenirs régimentaires a pu se dérouler devant un repas comprenant une terrine de pâté du chef en entrée, des carbonnades à la bière et en dessert une tarte Breughel, le tout accompagné de vin blanc et rouge et d'eau minérale.

Après le repas, beaucoup de participants se sont rassemblés pour la démonstration des rapaces en vol. Ce fut ensuite la visite libre dans les différents sites du parc. Chacun a alors repris la route en fonction de ses propres souhaits.

Voici encore une année qui se clôture par un réel succès pour les membres du CALi qui est heureux d'avoir pu, une fois de plus rencontrer les souhaits d'un maximum d'anciens.

Merci pour votre confiance, nous nous efforcerons de faire aussi bien en 2013.



Cotisation 2013

Le montant de la cotisation 2013 est de six euros, à verser au compte 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de l'ASBL 19Ach à 1020 BRUXELLES.

Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il vous est demandé de l'indiquer sous la rubrique « communication ». Merci à tous !

Ne manquez pas de visiter notre site Web à l'adresse www.anciens19ach.be



La Panthère 31 paraîtra en avril 2013



Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 26 janvier 2013

TALON RÉPONSE

A transmettre à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail :
Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné

- | | |
|--|---------------------|
| – assisterai à l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2013
si l'AG extraordinaire du 10 janvier 2013 n'a pu avoir lieu | OUI- NON (*) |
| – assisterai à l'assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2013 | OUI- NON (*) |
| – pose ma candidature comme administrateur de l'ASBL | OUI- NON (*) |
| – participerai à la collation à l'issue de l'assemblée générale | OUI- NON (*) |

(*) *biffer la mention inutile*

✂-----

PROCURATION

A transmettre à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail :
Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné donne procuration à

pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2013 (au cas où l'AG extraordinaire du 10 janvier 2013 n'a pu avoir lieu) et pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2013.

Fait à..... le Signature

✂-----

Hommages

Hommage au Général-major Remi BOUDIN

Le Général-major e.r. Remi BOUDIN est décédé le 10 septembre de cette année, à l'âge de 87 ans.

Volontaire de guerre 1940-1945, ancien Chef de Corps du 18 RA, le Général BOUDIN a été Président du Conseil d'administration de la "Vereniging van Officieren en Oud-Officieren van de Rijdende Artillerie - Association des Officiers et Anciens Officiers de l'Artillerie à Cheval". Il occupait cette fonction lorsque la décision a été prise de créer l'Association des Officiers du 19 ACh, précurseur de notre asbl actuelle.

Je veux lui rendre hommage ici et témoigner de son attitude positive à notre égard, alors que certains s'irritaient de ce qu'ils qualifiaient de "sécession hostile".

Mon Général, merci pour votre compréhension.

José TOUSSAINT

Hommage au Premier Brigadier-chef Michel DORVAL

À Michel, mon meilleur ami



Il y a quatre semaines, nous avons pris un bon petit verre ensemble, ou deux, trois, pour fêter mon départ à la retraite. Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour célébrer ton départ vers un autre monde, sans - cependant- l'option de la chope, cette fois-ci.

D'un côté, j'aurais préféré être loin d'ici en ce moment, et m'occuper de choses bien plus agréables. Mais, d'un autre côté, je ne pouvais m'empêcher de répondre présent à l'appel muet que tu nous as lancé, tout en faisant honneur à ton surnom d'antan : « la carpe ».

Non, tu n'as jamais aimé les grands discours ni les petits d'ailleurs. Tu ménageais tes paroles comme ton énergie. Par contre, quand tu te lançais pour raconter des histoires marrantes et des blagues, tu changeais subitement de sexe. Fidèle au dicton « Un homme une parole, une femme un Larousse » (honte à moi), tu avais du mal à te freiner.

D'ailleurs, en parlant de dictionnaire, dans le tien, le mot « stress » était introuvable. Ta force se situait plutôt dans le calme et la sérénité. Pendant que d'aucuns maltraitaient leurs mollets et leurs biceps, toi, tu faisais turbiner tes cellules grises.

A l'armée, ton grand amour, c'était la topographie au niveau bataillon. Au centre de calcul, de longues années durant, tu as partagé ta science avec bon nombre de personnes passant par là.

Comme tu étais toujours fidèle au poste, ponctuel et assidu, chacun pouvait compter sur toi. Tu étais un homme de confiance très discret.

Seulement, voilà ! Mardi passé, tu nous as faussé compagnie sans crier « gare », pour nous devancer dans cet autre monde. J'espère, que saint Pierre te remettra une calculatrice à l'entrée, pour que tu puisses arranger les comptes dans sa cantine.

A Dieu vat.

Martin SCHEIFF

Extrait du témoignage que nous a transmis le Major e.r. Paul GOUSENBURGER qui, en tant qu'officier responsable de la section topographique du Régiment, a eu le Premier Brigadier-chef Michel Dorval sous ses ordres (de septembre 1979 à août 1982).

C'est avec une réelle tristesse que j'apprends la disparition de mon cher Dorval. J'ai toujours hautement apprécié ses "doigts d'or" lorsqu'il manipulait le gyrothéodolite au sein de mon équipe. Je retiens le garçon taciturne, qui parlait peu, riait encore moins, mais qui vivait son métier de topographe avec une intensité rare et pour qui ses potes de l'équipe étaient des gens qui comptaient.

Etant actuellement à l'étranger et n'ayant pas la possibilité d'assister aux obsèques, que la famille et les proches sachent le souvenir que je garde de lui et la haute estime en laquelle je l'ai toujours tenu.

IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse que nous nous devons de vous faire part des décès

de Monsieur le Général-major e.r. **Remi BOUDIN**, survenu le 10 septembre 2012

de Monsieur le Colonel breveté d'état-major honoraire **Raymond PAPPENS**, survenu à Braine-l'Alleud le 26 octobre 2012.

le Colonel breveté d'état-major Raymond PAPPENS était le père de Monsieur René PAPPENS, ancien sous-officier au Régiment.

du Premier Brigadier-chef **Michel DORVAL**, survenu à Elsenborn le 30 octobre 2012

au 19 ACh, le Premier Brigadier-Chef Michel DORVAL était affecté à la Batterie Etat-major et Services, en fonction de topographe au sein de la Section Topographique du Régiment, de 1976 à 1994

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.